

Nos partenaires économiques



Mot du Président

Investir et s'investir en santé

L'investissement dans le domaine de la santé n'aura d'effets satisfaisants que si nous nous investissons nous-même de façon appropriée, que ce soit comme chercheurs, comme praticiens, comme planificateurs, comme gestionnaires ou comme patients.

Les enjeux éthiques et politiques associés à l'allocation des ressources interpellent inévitablement les valeurs personnelles des individus. Comment canaliser ces nouvelles ressources en tenant compte et en respectant ces valeurs personnelles ? najia.hachimi@videotron.ca

Le Colloque Jean-Yves Rivard le 11 juin, y répond-il ?

La soirée fantastique du 10 juin

Plusieurs des conférenciers au colloque Jean-Yves-Rivard participeront à la soirée du 10 juin.

Alors soyez-y, mais réservez dès maintenant car les places se comblent et il n'y aura aucune possibilité d'accueillir plus de 110 personnes.

À bientôt !

Raymond Carignan
Votre président

Avis de changement d'adresse

Pour ceux qui changent d'organisation ou de fournisseur internet, n'oubliez pas de nous transmettre votre nouvelle adresse électronique afin de continuer à recevoir le Bulletin : Najia.Hachimi@videotron.ca

Sommaire

Mot du Président.....	1
Actualité.....	2
Activités de recherche.....	3

Actualité

L'appartenance à un ordre professionnel obligatoire pour les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux ?

Les travaux de révision du système professionnel nous ont amené à adopter des modifications au code des professions et à différentes lois professionnelles, à travers le projet de loi 90. Il s'agit là d'une première étape qui visait principalement les disciplines dans le domaine de la santé physique. Une deuxième étape reste à venir pour ce qui concerne les disciplines en santé mentale et la pratique privée. À cet effet, le groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines a déposé un deuxième rapport.

C'est dans le cadre de ce deuxième rapport, que le Groupe de travail suggère « que les administrateurs du réseau de la santé et des services sociaux soient sensibilisés à l'importance d'appartenir à un ordre professionnel reconnu en matière de gestion » le Groupe de travail explique en effet :

« Au cours de ses travaux et à l'occasion de rencontres qu'il a réalisées avec différents organismes, le Groupe de travail a été sensibilisé à l'importance de l'appartenance obligatoire aux ordres professionnels. Une telle appartenance a souvent été associée à un meilleur contrôle de la qualité de la pratique. Dans cette perspective, les membres du groupe de travail ont examiné avec attention la situation particulière des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux en regard de cette obligation. Ils ont également été informés par des représentants de l'Ordre des administrateurs agréés de l'existence d'un module santé au sein de cet organisme. Les administrateurs agréés du domaine de la santé sont ainsi invités à posséder un double titre : membre du Collège canadien des directeurs de services de santé et membre de l'ordre.

L'appartenance obligatoire, telle qu'envisagée par le Groupe de travail, implique que toute personne admissible à une profession soit membre de l'ordre professionnel qui la régit pour pouvoir exercer à l'intérieur des limites décrites par le champ de pratique. Or, les champs de pratique recommandés par le Groupe de travail couvrent généralement les activités cliniques du professionnel, celles qui se font en relation directe avec la clientèle. Les champs de pratique du secteur de la santé et des relations humaines tels que recommandés ne contiennent donc pas d'activités de gestion ou d'administration.

Les membres du Groupe de travail considèrent néanmoins que les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux devraient être sensibilisés à l'importance d'appartenir à un ordre professionnel reconnu en matière de gestion notamment parce que cette activité requiert une expertise différente de celle acquise dans le but d'exercer une profession de la santé et des relations humaines »¹.

Que pensez-vous de cette suggestion ? N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion !

La synthèse des commentaires reçus sera diffusée dans le prochain Bulletin.

Najia Hachimi-Idrissi
najia.hachimi@videotron.ca

¹ Une vision renouvelée du système professionnel en santé et en relations humaines, deuxième rapport, juin 2002, p. 149-150

Activités de recherche

« L'urgence dans le réseau de soins : mieux comprendre l'organisation des services, connaître les clientèles, optimiser leurs trajectoires de soins »

L'utilisation des unités d'urgence dans les hôpitaux est le reflet de l'évolution et du fonctionnement du système de services de santé. L'exacerbation des problèmes d'engorgement que connaissent les unités d'urgence témoigne de l'accroissement des pressions exercées sur l'urgence dans le contexte de la transformation des services et met en évidence sa grande dépendance à l'égard des ressources de l'hôpital et de son environnement.

Afin de soutenir le développement de solutions durables au problème d'engorgement des urgences, des chercheurs de disciplines, de compétences et de milieux institutionnels variés s'intéressant à la problématique des urgences se sont regroupés pour former le GIRU (groupe interuniversitaire de recherche sur les urgences). Les membres du GIRU sont :

Danièle Roberge, Ph.D., chercheur principal	Katherine Berg, Ph.D.
Sylvie Cardin, Ph.D.	Linda Cazale, Ph.D.
Nandini Dendukuri, Ph.D.	Lambert Farand, M.D., Ph.D.
Jeannie Haggerty, Ph.D.	Raluca Ionescu-Ittu, B.A.
Danielle Larouche, M.Sc.	Nicole Leduc, Ph.D.
Hélène Lefebvre, inf. Ph.D.	Pierre Masson, M.D. M.Sc.
Jane McCusker, M.D., Dr. P.H.	Raynald Pineault, M.D., Ph.D.
Léo-Roch Poirier, Ph.D. (c)	Carole St-Hilaire, Ph.D.
Nassera Touati, Ph.D.	Pierre Tousignant, M.D.
Alain Vadeboncoeur, M.D.	

Le GIRU est financé pour une période de quatre ans (2002-2006, renouvelable) par le FRSQ, dans le cadre du « Programme – MSSS – Régies régionales – FRSQ de soutien à la recherche sur la problématique des urgences ».

Le GIRU concentre ses travaux de recherche sur la compréhension de l'organisation du réseau de soins et de ses effets sur l'utilisation des unités d'urgence. Ses objectifs sont de :

1. Développer les connaissances sur : l'organisation du réseau de soins, les effets sur l'utilisation des ressources, les trajectoires de soins, les outils informationnels.
2. Contribuer au développement de la capacité de recherche par divers moyens :
 - Programme de bourse pour jeunes chercheurs, stagiaires post-doctoraux et étudiants de 2^e et 3^e cycles
 - Programme d'appui à la réalisation de projets de recherche
 - Développement de partenariats et de projets conjoints
3. Favoriser le transfert des connaissances auprès des personnes et organismes concernés

Activités de recherche (suite)

Les travaux des chercheurs sont organisés en quatre axes :

1. L'impact de l'organisation des services sur l'utilisation des unités d'urgence par la **clientèle psychiatrique** et les déterminants de l'utilisation de l'urgence par cette clientèle.
2. Les déterminants des trajectoires de soins des **personnes âgées**, la fiabilité et la validité des sources d'information et les effets de l'organisation du réseau sur l'utilisation, la qualité et les résultats des soins.
3. Les caractéristiques des utilisateurs des **services pré hospitaliers d'urgence**, les déterminants du recours à l'urgence par la clientèle ambulatoire et le développement, l'implantation et l'évaluation d'un réseau de cardiologie d'urgence.
4. Le développement et l'évaluation **d'outils informationnels** et d'indicateurs pour la gestion, la clinique et la recherche ainsi que la production de **synthèses des connaissances**.

Pour en savoir plus :

Danielle Larouche, M.Sc.

Coordonnatrice scientifique du GIRU

Centre de recherche, Hôpital Charles LeMoine

Téléphone : (450) 466-5000 poste 3327 Télécopieur : (450) 466-5025

Courriel : danielle.larouche@umontreal.ca

www.giru.ca (en construction, accessible par <http://www.hclm.qc.ca/>)